

---

---

**Purgeurs automatiques de vapeurs  
d'eau — Marquage**

*Automatic steam traps — Marking*

**iTeh STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)**

[ISO 6553:2016](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0130e961-7899-4dc2-8ff8-2a9a1d1c4180/iso-6553-2016)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0130e961-7899-4dc2-8ff8-2a9a1d1c4180/iso-6553-2016>



**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 6553:2016

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0130e961-7899-4dc2-8ff8-2a9a1d1c4180/iso-6553-2016>



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2016, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401  
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland  
Tel. +41 22 749 01 11  
Fax +41 22 749 09 47  
copyright@iso.org  
www.iso.org

# Sommaire

	Page
Avant-propos.....	iv
Introduction.....	v
1 <b>Domaine d'application</b> .....	<b>1</b>
2 <b>Références normatives</b> .....	<b>1</b>
3 <b>Termes et définitions</b> .....	<b>1</b>
4 <b>Exigences générales</b> .....	<b>1</b>
5 <b>Marquage obligatoire</b> .....	<b>1</b>
6 <b>Marquages facultatifs</b> .....	<b>2</b>
7 <b>Marquages supplémentaires</b> .....	<b>2</b>
Bibliographie.....	<b>3</b>

## iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 6553:2016](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0130e961-7899-4dc2-8ff8-2a9a1d1c4180/iso-6553-2016)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0130e961-7899-4dc2-8ff8-2a9a1d1c4180/iso-6553-2016>

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir [www.iso.org/directives](http://www.iso.org/directives)).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir [www.iso.org/brevets](http://www.iso.org/brevets)).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

(standards.iteh.ai)

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: [www.iso.org/iso/fr/avant-propos.html](http://www.iso.org/iso/fr/avant-propos.html)

Le présent document a été préparé par le Comité Européen de Normalisation (CEN) Comité Technique CEN/TC 69, *Robinetterie industrielle*, en collaboration avec le Comité Technique ISO ISO/TC 153, *Robinetterie*, conformément à l'accord de coopération technique entre l'ISO et le CEN (Accord de Vienne).

Cette seconde édition annule et remplace la première édition (ISO 6553:1980), qui a été techniquement révisée pour mettre à jour le marquage conformément à l'ISO 5209 et l'EN 19.

## Introduction

Le but du présent document est d'établir certaines exigences de base relatives au marquage des purgeurs automatiques de vapeur d'eau, et de donner des recommandations concernant le marquage d'informations supplémentaires.

Le présent document est d'une manière générale à utiliser en tenant compte des exigences particulières qui peuvent avoir été convenues entre les parties concernées.

## iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 6553:2016](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0130e961-7899-4dc2-8ff8-2a9a1d1c4180/iso-6553-2016)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0130e961-7899-4dc2-8ff8-2a9a1d1c4180/iso-6553-2016>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 6553:2016

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0130e961-7899-4dc2-8ff8-2a9a1d1c4180/iso-6553-2016>

# Purgeurs automatiques de vapeurs d'eau — Marquage

## 1 Domaine d'application

Le présent document spécifie les marquages obligatoires et facultatifs à porter sur les purgeurs automatiques de vapeur d'eau.

## 2 Références normatives

Le présent document ne contient aucune référence normative.

## 3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions donnés dans l'ISO 6552 s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques à utiliser en normalisation, aux adresses suivantes:

- IEC Electropedia: disponible à <http://www.electropedia.org/>
- ISO Online browsing platform: disponible à <http://www.iso.org/obp>

(standards.iteh.ai)

## 4 Exigences générales

Les marquages spécifiés doivent être appliqués:

- soit sur le corps,
- soit sur des plaques solidaires du corps ou solidement fixées au corps.

En aucun cas les marquages ne doivent être masqués par les éléments d'assemblage du purgeur automatique de vapeur d'eau.

## 5 Marquage obligatoire

Les marquages suivants doivent être apposés sur le purgeur automatique de vapeur d'eau:

- nom et/ou marque déposée du fabricant;
- pression maximale admissible (bar ou MPa)<sup>1)</sup>;
- température maximale admissible (°C);
- indication du sens d'écoulement du fluide (flèche);
- la désignation du matériau de l'enveloppe;
- la dimension nominale (DN ou NPS);
- la pression nominale (désignation PN ou Class).

1) 1 bar = 0,1 MPa.

Ce marquage est conforme à l'ISO 5209 et à l'EN 19. Si un purgeur de vapeur d'eau n'a pas de désignation PN ou Class définie, la pression maximale admissible et la température maximale admissible sont obligatoires.

Pour des purgeurs de vapeur d'eau désignés PN ou Class, il est permis d'omettre les lettres "DN" ou "NPS" de la désignation de dimension nominale, à condition que la désignation PN ou Class soit juste après le nombre de la dimension et soit sur la même ligne. Par exemple DN 50 PN 25 peut s'abrégé en 50 PN 25 et NPS 2 Class 300 peut s'abrégé en 2 CL 300.

NOTE Pour des purgeurs de vapeur d'eau de moins de, ou égal à, DN 50 ou NPS 2, le marquage du matériau de l'enveloppe peut être omis.

### 6 Marquages facultatifs

Les marquages suivants peuvent être apposés sur le purgeur automatique de vapeur d'eau:

- pression maximale en service, ou pression différentielle maximale, selon le caractère significatif de chaque;
- pression d'essai maximale (bar ou MPa).

### 7 Marquages supplémentaires

Un fabricant ayant satisfait aux exigences des [Articles 4 à 6](#) peut

- a) marquer l'un ou l'autre des marquages cités aux [Articles 5 et 6](#) en plus d'un endroit;

EXEMPLE 1 Si un élément est marqué sur le corps, il peut aussi être répété sur la plaque d'identification.

- b) ajouter tout autre marquage.

EXEMPLE 2 Des numéros d'article de catalogue, à condition qu'il n'y ait aucun risque de confusion entre ces marquages et ceux mentionnés aux [Articles 5 et 6](#).



## Bibliographie

- [1] ISO 5209, *Appareils de robinetterie industrielle d'usage général — Marquage*
- [2] ISO 6552, *Purgeurs automatiques de vapeur d'eau — Définition des termes techniques*
- [3] EN 19, *Robinetterie industrielle — Marquage des appareils de robinetterie métalliques*

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 6553:2016](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0130e961-7899-4dc2-8ff8-2a9a1d1c4180/iso-6553-2016)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0130e961-7899-4dc2-8ff8-2a9a1d1c4180/iso-6553-2016>